



APPEL À COMMUNICATIONS

–Gender Based Violence Research Program (GBV-RP) -

Colloque – “ Terroriser les femmes”: le féminicide au Cameroun. Comprendre, nommer et agir. Une approche interdisciplinaire et systémique

COLLOQUE
TERRORISER LES FEMMES
LE FÉMINICIDE AU CAMEROUN

1^{re} édition



CRIC
Colibri Research and Innovation Center

Comprendre, nommer et agir.
Une approche interdisciplinaire et systémique

 23, 24, 25 novembre 2026

 Dschang, Région de l'Ouest

FORMAT HYBRIDE
En présentiel  En distanciel 

 <https://gbv-rp.colibri-cric.org/>

NOTE CONCEPTUELLE

Les meurtres liés au genre (féminicides) sont la manifestation la plus brutale et extrême des inégalités structurelles et de la violence à l'égard des femmes et des filles (Saïde Mobayed Vega, 2023 ; ONU Femmes, 2025). Toutefois, comme l'écrit Christelle Teraud : « *le féminicide n'est pas une anomalie. Il est le symbole d'un système de domination très ancien qui repose sur la banalité, mais aussi l'impunité, des violences faites aux femmes et des crimes de haine à caractère sexiste perpétrés contre elles* » (Teraud, 2022 :15). Aucun pays au monde n'est à l'abri de ce phénomène sociétal structurel, qui ne représente que la partie émergée de l'iceberg des violences masculines faites aux femmes et aux filles (Saïde Mobayed Vega, 2023). Au Cameroun, il est difficile d'estimer le nombre de meurtres de femmes et de filles liés au genre que soit à l'échelle du territoire national qu'au niveau local et l'insuffisance de données reste un obstacle majeur. Néanmoins, les estimations minimales disponibles montrent que l'ampleur du phénomène est inquiétante. Entre 2019 et 2020, au moins 130 femmes sont mortes sous les coups de leurs partenaires masculins actuels ou anciens, et 60 % d'entre elles étaient victimes de violences conjugales, selon la Commission nationale des droits de l'homme (Menga Tony et Mvondo, 2025). D'après le collectif Stop féminicides 237, en 2023, près de 80 féminicides ont été recensés (Horizon Femmes & Stop féminicides 237, 2024). Selon le décompte des féminicides effectué par le média Griote, 76 femmes ont été tuées en 2024 pour leur genre (Griote, 2025). D'après le même média, entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025, 72 femmes ont été tuées par leur (ex) partenaire intime, par un autre membre de leur famille ou par un étranger (Griote, 2026). Depuis le 1er janvier 2026, le Cameroun est déjà le théâtre d'une quarantaine de féminicides confirmés et de féminicides présumés selon le décompte de l'Institute for Gender Equality and Disability (IGED) du Colibri Research and Innovation Center (CRIC). Si les chiffres avancés sont alarmants, ils ne montrent que la partie émergée de l'iceberg. De nombreux cas de féminicides ne sont pas toujours recensés, ni médiatisés. Tandis que pour d'autres cas, les informations disponibles ne permettent pas de les recenser comme des meurtres liés au genre, en raison de l'absence d'un système officiel de recensement des féminicides. Les données sur les meurtres liés au genre commis dans la sphère publique sont particulièrement rares, ce qui rend difficile l'élaboration de politiques de prévention pour ces types de meurtres.

Un traitement excessif est constaté sur le corps de la plupart des victimes recensées. Les féminicides s'apparentent ainsi à un crime de masse dans la mesure où les femmes sont attaquées non en tant qu'individus physiques mais aussi en tant qu'identité et univers associés au féminin. Ce sont les femmes en tant que groupe social, qui sont ciblées. La preuve apparaît dans la façon dont le meurtre est commis : il ne s'agit pas de tuer simplement le corps physique par strangulation, par coups de machette et bien d'autres méthodes de meurtre. Ici, les victimes subissent post ou ante-mortem toute une série de violences. Systématiquement ou presque, il y a des violences sexuelles ou des viols, des mutilations en particulier de l'appareil génital et reproducteur, des démembrements, des

profanations, les corps retrouvés étant partiellement détruits par le feu ou l'acide et parfois couverts de brûlures).

Malgré son caractère alarmant, la violence féminicide a reçu une très faible attention scientifique au Cameroun. La rareté des travaux académiques dans ce champ thématique représente une lacune importante en matière de connaissances. Or, la prévention et la lutte contre les féminicides et d'autres violences faites aux femmes et aux filles, nécessitent des données probantes. Par ailleurs, en dépit de la prise de conscience progressive de ces meurtres et de l'indignation générale qu'ils suscitent au sein de la société camerounaise, il reste encore beaucoup à faire pour comprendre, nommer et prévenir la violence à l'égard des femmes, mettre fin à son escalade, fournir des services adéquats aux survivantes et responsabiliser les auteurs de ces crimes.

Ce colloque, qui s'inscrit dans le cadre du Gender Based Violence Research Program (GBV-RP), a pour ambition de réunir des personnes provenant d'horizons divers (chercheur.es, décideur.es politiques, praticien.ne.s, acteur.ice.s de la société civile ainsi que toutes les personnes gravitant autour de la question des violences liées au genre), afin de croiser leurs regards sur le féminicide, de mener des discussions critiques, de partager des données probantes et de bâtir des réseaux de collaboration. Il vise à approfondir la compréhension interdisciplinaire, à identifier et qualifier le féminicide, à promouvoir des approches de prévention fondées sur des données probantes et adaptées au contexte, et à faciliter l'échange des savoirs entre les secteurs.

AXES DE RECHERCHE PROPOSÉES

Les contributions pourront s'insérer dans l'un des axes suivants :

Axe 1. Féminicide au Cameroun : une perspective historique

Les féminicides, la forme la plus brutale de violence sexiste, sont un phénomène qui existe dans le monde entier depuis la nuit des temps. Le Cameroun n'échappe pas à cette réalité. Pourtant, c'est au cours de cette dernière décennie que les féminicides semblent avoir été découverts par le grand public et passer dans le langage commun et courant et préoccuper les pouvoirs publics. Dans ce contexte, cet axe engage la réflexion sur les féminicides au Cameroun, en mettant en exergue les différentes séquences de l'histoire (notamment le contexte précolonial, colonial et post-colonial). Les contributions pourront s'insérer dans l'un des thèmes suivants : configurations interpersonnelles, les circonstances et les contextes des féminicides ; schémas et facteurs dépendant du temps et du contexte ; réponses sociales et sanctions légales ; les répercussions sociales de ces meurtres, etc.

Axe 2. Comprendre les féminicides : typologies, contextes et facteurs de risques

Les féminicides constituent un phénomène particulier qui se distingue non seulement des autres formes de violence mortelle, mais aussi au sein d'un même groupe. Il s'agit d'une série d'événements

qui se produisent sous diverses formes et dans différents contextes, avec des caractéristiques spécifiques. Ce volet accueille les contributions explorant de manière non-exhaustive, les pistes suivantes : prévalence et typologie de féminicide; contextes et mobiles des acteurs; facteurs de risque; les caractéristiques des personnes impliquées (caractéristiques de la victime et de l'accusé); contextes et circonstances entourant les meurtres des femmes et des filles ; types de relation (entre la victime et l'auteur des faits) ; indicateurs et des motivations liées au sexe et au genre; homicides de femmes et de filles commis par des auteurs présumés de genre féminin; etc. En plus d'examiner les affaires de violence mortelle liées au genre, cet axe encourage également les contributeurs à se pencher sur d'autres formes de violence grave qui auraient pu entraîner la mort afin de mieux comprendre qu'elles sont les populations les plus à risque : les tentatives de féminicide, définies comme des tentatives de meurtre perpétrées par un partenaire intime ou un membre de la famille de genre masculin. L'inclusion d'une analyse des tentatives de meurtre liées au genre est importante, car elle contribuera à l'amélioration des connaissances sur les homicides liés au genre, compte tenu des similitudes entre les facteurs sous-jacents, et peut servir de base à l'élaboration de programmes et de politiques.

Axe 3 - Auteurs de féminicides : comprendre et agir

Cet axe s'intéresse aux profils et logiques d'action des auteurs de féminicides, aux trajectoires menant à la violence ; l'économie affective du féminicide (c'est-à-dire les émotions exprimées par les auteurs pour comprendre les féminicides) ; à la question de la responsabilisation et de la réintégration sociale des auteurs de féminicide. Les contributions peuvent aborder de façon non exhaustive l'une des questions suivantes : Pourquoi les hommes restent les principaux auteurs des violences mortelles contre les femmes et les filles ? Comment des hommes peuvent transformer des relations intimes supposées fondées sur les sentiments, l'égalité et la confiance en un enfer relationnel fait de violences et de meurtres ? Quelles sont les logiques d'action des auteurs de féminicide ? Quel est le sens donné aux auteurs de féminicide à leur peine ? Quelles sont les émotions ressenties par les auteurs de féminicide ? Que deviennent les condamnés pour féminicide ? Comment protéger les victimes tout en travaillant à modifier durablement les comportements des auteurs ? Comment prévenir les récidives ? Comment responsabiliser les auteurs de féminicide ? Quels dispositifs de maintien de liens entre les auteurs de féminicide et la société ? etc.

Axe 4. Féminicide : une exploration centrée sur les victimes

Au Cameroun, la plupart des victimes de féminicide sont tuées par leur partenaire ou ex-partenaire (époux, partenaire de fait ou petit ami), par des auteurs connus ou inconnus des victimes. Ce constat souligne la nécessité de renforcer les efforts de prévention afin de réduire cette forme de violence extrême à l'égard des femmes et des filles. Or, les recherches centrées sur les victimes de féminicide sont encore absentes. Cet axe accueille les contributions identifiant les typologies de victimes ; les caractéristiques et le parcours de vie des victimes de féminicide, selon différents axes comportementaux, psychologique, et environnementaux/situationnels, ainsi que leur perception du risque, leur agentivité et leurs démarches pour obtenir de l'aide. Les réflexions permettront de développer une compréhension sur la manière dont on peut mieux soutenir les femmes et les filles

exposées à un risque féminicide, afin de réduire la fréquence des féminicides à l'avenir. Cet axe accueille également les contributions empiriques documentant le vécu et les expériences des survivantes de tentatives de féminicide. Car, les survivantes d'une tentative de féminicide sont confrontées à un traumatisme distinct et grave, qui laisse de profondes cicatrices psychologiques et nécessite des stratégies d'intervention spécialisées.

Axe 5. Masculinités et féminicides au Cameroun

La masculinité se définit comme l'ensemble des attributs, comportements et rôles traditionnellement associés aux garçons, aux hommes ou à l'idée du masculin dans un contexte donné. Il s'agit de constructions sociales mouvantes et multiples : on parlera ainsi de masculinités au pluriel pour refléter la diversité des modèles existants. Parmi elles, la masculinité hégémonique occupe une position centrale. Selon la sociologue Raewyn Connell, elle correspond à une configuration de pratiques de genre qui soutient la domination masculine, aussi bien sur les femmes que sur d'autres hommes (Connell Raewyn, 2024). La masculinité toxique est considérée comme l'expression extrême des normes de la masculinité hégémonique, où les attentes de domination, de contrôle et de répression émotionnelle sont poussées à des excès préjudiciables, tant pour les hommes eux-mêmes que pour leur entourage (Michael Flood, 2019 :15). Cet axe interroge le lien entre masculinité toxique et violence féminicide, en mettant en lumière l'urgence d'un changement transformateur. Il s'agit de décrypter les fondements des masculinités toxiques en montrant comment les attributs sociaux qui lui sont associés ont des conséquences sur les comportements des hommes. Questionner son essence qui définit l'homme en tant qu'être supérieur à la femme ; mener une réflexion sur les comportements masculins néfastes ; interroger l'ensemble des normes et des marqueurs sociaux imposés à la masculinité comme gages de conformité aux stéréotypes favorisant la domination et les crimes de possession perpétrés par les hommes ; interroger les institutions sociales et montrer comment elles contribuent à perpétuer la masculinité hégémonique ; telles sont quelques orientations que les contributions de cet axe pourront suivre. Par ailleurs, la masculinité toxique n'est seulement néfaste pour les femmes, mais aussi pour les hommes. Les contributions peuvent également explorer la façon dont la masculinité toxique nuit à la santé mentale et au bien-être général des hommes. Cet axe encourage aussi les contributions qui examinent les domaines de la vie des hommes où ils remettent déjà en question ou se détachent des idées néfastes de la virilité, et présentent des opportunités pour aider davantage d'hommes à rejeter les expressions néfastes de la masculinité liées à la violence. Cet axe encourage enfin les contributions axées sur les stratégies efficaces et novatrices visant à impliquer les garçons et les hommes pour la transformation des normes masculines nuisibles à l'inégalité des sexes et à œuvrer à une répartition égalitaire du pouvoir.

Axe 6. Représentations sociales du féminicide

Les féminicides constituent des violations graves des droits humains et ont des conséquences sociétales importantes. Malgré leur impact, les représentations sociales du féminicide au sein de la société sont encore ignorées. Cet axe accueille des contributions portant sur l'identification des principales caractéristiques discursives utilisées lorsque l'on parle de féminicide dans différents

espaces publics au Cameroun, en particulier dans trois arènes considérées comme pertinentes pour sa représentation sociale : les médias numériques ; le discours judiciaire (le jugement) ; les politiques (les institutions). Les outils utilisés peuvent être des représentations du féminicide dans les commentaires de citoyens publiés en ligne ; enquêtes sur les représentations de féminicide dans les procédures judiciaires ; enquêtes sur le discours judiciaire dans les médias et les interventions politico-institutionnelles ; reconstitution, par le biais d'entretiens et de groupes de discussion, des points de vue des principaux acteurs des discours publics sur le féminicide.

Axe 7. Analyse des récits de féminicides dans les médias locaux

Résoudre le problème systémique et profond des féminicides exige une transformation culturelle de la façon dont la société appréhende les relations de genre, les violences et leur prévention. Il requiert également une prise de conscience accrue du rôle des médias, tant dans la construction que dans le reflet du débat public. Cet axe vise à promouvoir une réflexion critique sur la responsabilité des médias, à sensibiliser le public aux féminicides et à soutenir des pratiques journalistiques plus éthiques et éclairées. Il accueille les contributions explorant le traitement médiatique du féminicide au Cameroun. Il s'agit d'identifier les récits, les schémas et les stratégies de cadrage utilisés dans les reportages, et à déterminer si ces représentations, intentionnellement ou non, peuvent contribuer à une culture qui culpabilise les victimes ou inverse les rôles d'agresseur et de victime. Une question centrale est de savoir si les récits médiatiques reflètent, renforcent ou remettent en question les conceptions patriarcales, influençant subtilement la perception des violences sexistes.

Axe 8. Comprendre, nommer et agir face à la culture du viol

Cet axe interroge la structure de pensée collective autour des violences faites aux femmes et de leurs représentations omniprésentes. La culture du viol est ancrée dans notre façon de penser, de parler et de nous déplacer dans la société. Bien que les contextes diffèrent, la culture du viol est toujours ancrée dans des idées patriarcales et toujours liée aux notions de pouvoir et de contrôle (Groupe des Nations Unies pour le développement durable, 2019). Elle est le climat social qui permet aux violences faites aux femmes et aux filles, dont la forme la plus extrême est le féminicide, d'être normalisées et justifiées. Elle est alimentée par des inégalités persistantes entre les sexes et certaines convictions sur le genre et la sexualité. Cet axe invite les contributeurs à répondre aux questions suivantes qui ne sont pas exhaustives ni exclusives : Comment comprendre la culture du viol en contexte camerounais ? Quelles sont les causes profondes de la culture du viol dans la société camerounaise ? Comment se manifestent ce phénomène dans toutes les sphères de la société : dans la famille, au travail ou à l'école, dans la communauté, dans les médias, et même dans le système judiciaire ou le monde politique ? Comment mettre fin à la culture du viol ? Quelles réponses juridiques à la culture du viol ? Comment éduquer la jeune génération pour ne pas tomber dans le même piège de la célébration de la culture des violences sexistes et des féminicides ? Quelles représentations des Camerounais sur les féminicides, sur les stéréotypes sexistes, les mythes et la culture du viol? etc.

Axe 9. Les féminicides intimes : crimes prévisibles. Détecter et comprendre la dynamique de contrôle et de coercition

En quatre mois, plus d'une dizaine de femmes ont perdu la vie aux mains d'un partenaire ou ex-partenaire violent et contrôlant. Comme toujours, nous sommes bouleversés face à ces meurtres de femmes à répétition, et nous exprimons nos pensées solidaires aux co-victimes. Dans ces scénarios effroyables, qui se répètent à un rythme et avec des similitudes saisissantes, on constate très souvent que personne n'avait vu de signe précurseur. Pourtant, comme l'indique la criminologue britannique Jane Monckton Smith : « *les féminicides en contexte conjugal font partie des « meurtres les plus prévisibles »* » (Monckton-Smith, 2021), et suivent presque toujours une même trajectoire. Il est alors nécessaire de changer de regard sur la violence entre partenaires intimes et leurs conséquences mortelles, les féminicides intimes, pour ne plus la voir comme une succession d'incidents isolés, essentiellement de nature physique, qui n'auraient pas de liens entre eux. Investiguer sur la présence et l'ampleur du contrôle coercitif dans une relation permet de prévenir une escalade de violence qui peut aboutir aux féminicides. Cet axe est donc consacré à l'objectivation du contrôle coercitif comme un prédicteur de risques féminicides, nouveau paradigme de compréhension et de traitement des violences conjugales, et de leurs conséquences mortelles en contexte camerounais. Le contrôle coercitif, c'est quoi ? Comment se manifeste le contrôle coercitif ? Quels les signes avant-coureurs de l'emprise coercitive ? Comment repérer le contrôle coercitif ? Quels les impacts du contrôle coercitif sur les victimes (femmes et enfants) ? Comment reconnaître et criminaliser le contrôle coercitif comme faisant partie de la dynamique de la violence entre partenaires intimes ? etc. Voici quelques questions auxquelles les contributions pourront essayer de répondre. Les savoirs produits permettront de concevoir des outils de repérage du contrôle coercitif et d'évaluation des risques de récidive et de féminicide conjugal.

Axe 10. Les co-victimes des féminicides

Les féminicides ne concernent pas seulement deux personnes : victime et agresseur. Chaque féminicide est une tragédie absolue, une violence extrême dont les répercussions s'étendent bien au-delà de la victime. Les enfants orphelins, les parents endeuillés et les frères et sœurs des femmes assassinées sont rarement considérés comme des victimes directes. Ces covictimes subissent souvent divers préjudices psychologiques, économiques et sociaux, et peuvent développer un deuil prolongé ou complexe. En ce qui concerne particulièrement les enfants de la victime, les féminicides intimes ont un impact majeur sur eux, qu'ils aient été présents ou non lors du passage à l'acte meurtrier. Ils sont confrontés à d'importants défis psychologiques et sociaux qui risquent de les affecter négativement pour le reste de leur vie. Leur monde est bouleversé de manière irrévocable. Ils sont confrontés à de multiples pertes et deviennent simultanément victimes et enfants d'un meurtrier. Ils doivent faire face à une violence extrême, au deuil, à la stigmatisation et parfois à des conflits de loyauté. Cet axe accueille les contributions qui examinent l'impact des féminicides sur les co-victimes ; leurs expériences post-féminicide, stratégies de résilience et les obstacles au processus de guérison ; les dispositifs de soutien des co-victimes existants sur le territoire national ;

la prise en charge post-traumatique spécialisée des enfants co-victimes ; l'accompagnement psychologique des familles endeuillées ; les thérapies innovantes, etc.

Axe 11. L'activisme par les données en matière de féminicides

Comme toute forme de violence à l'endroit des femmes et des filles, les féminicides sont un problème spécifique qui réclame des données, recherches et solutions spécifiques. Les données sont essentielles non seulement pour appréhender l'ampleur du phénomène, mais aussi pour concevoir et suivre les mesures de prévention et d'intervention. Or, au Cameroun, il n'y a pas de documentation officielle sur les féminicides, en grande partie parce qu'il n'y a pas non plus de reconnaissance officielle du féminicide en tant que problème social important dans le pays. Pourtant une documentation adéquate permet notamment de déterminer les facteurs susceptibles de mettre la vie de femmes et de filles à risque. En réponse à cette inaction du gouvernement, certaines militant·e·s et d'organisations de la société civile ont mis en place des initiatives de recensement et de production des données sur le féminicide. On a par exemple le média Griote. C'est-ce que l'on appelle l'activisme par les données en matière de féminicides. Cet axe recherche des contributions explorant l'activisme par les données en matière de féminicides, les pratiques de collecte de données et les défis rencontrés par les militant·e·s qui recensent les féminicides et autres formes de violence sexuelle.

Axe 12. Réponses judiciaires aux féminicides

Cet axe porte sur un aspect fondamental du traitement des violences faites aux femmes et aux filles, dont le féminicide constitue la manifestation la plus brutale et extrême : celui de la réponse judiciaire. Mettre un terme aux violences féminicides, faire valoir ses droits fondamentaux, au respect, à la dignité... retrouver son identité, son intégrité, son autonomie... Cette issue ne pourra être atteinte, dans la plupart des cas, sans l'intervention de la justice. Il faut des réponses judiciaires et des politiques publiques spécifiques, capables de s'attaquer efficacement aux motivations et aux schémas particuliers des violences masculines à l'égard des femmes et des filles. Les contributions pourront aborder l'un des sujets suivants qui ne sont pas exhaustifs : mécanismes de traitement judiciaire des féminicides ; pratiques judiciaires relatives au traitement des crimes féminicides, cadres juridiques des violences basées sur le genre ; obstacles à la reconnaissance des féminicides comme un crime distinct ; difficultés des victimes d'avoir accès à la justice ; le vécu de la justice par les co-victimes de féminicide ; parcours judiciaire, en identifiant les verrous systémiques, interroger la lenteur judiciaire, afin de plaider pour une justice plus lisible, plus humaine, plus rapide ; etc.

Axe 13. Mobilisations sociales autour des violences mortelles à l'encontre des femmes

Au cours de ces dernières années, les actions militantes ont significativement contribué à la politisation de l'ensemble des violences patriarcales et à la dénonciation non seulement des dysfonctionnements existants en matière de prise en charge judiciaire, mais aussi la persistance de ces violences misogynes. Dans ce contexte, comment militer efficacement ? Comment instaurer un

rapport de force politique et un mouvement social suffisamment puissant pour atteindre l'objectif d'une société camerounaise sans violences contre les femmes ? Quels militantismes féministes (modes d'action, théories, organisations) et quels savoirs avons-nous forgés au fur et à mesure des luttes contre les violences patriarcales ? Cet axe explore des voies pouvant être suivies pour poursuivre les mobilisations féministes contre les violences, en questionnant les limites des stratégies militantes ainsi que la pertinence de leurs approches théoriques, modes d'action et formes d'organisation. Il accueille les contributions examinant les actions militantes, associatives et professionnelles qui œuvrent contre les violences mortelles à l'encontre des femmes dans le contexte camerounais, en focalisant l'attention sur les efforts d'organisation et de réflexion des mobilisations féministes sur les pratiques d'accompagnement des victimes, ainsi que sur le travail de théorisation et de conceptualisation des violences.

Axe 14. Prévention et éducation : agir en amont pour briser le cycle des violences féminicides

Les féminicide, la forme la plus extrême de violence de genre envers les femmes et les filles, n'est pas un acte soudain. Il ne s'agit pas d'incidents isolés survenant soudainement et de manière inattendue, mais un agrégat de violences polymorphes, connectées les unes aux autres par des liens subtils et complexes, subies par les femmes de leur naissance à leur mort : le « *continuum féminicide* » (Taraud, 2022). Pour s'y attaquer et l'éradiquer, il ne suffit pas de réagir à la violence lorsqu'elle se produit ; des solutions proactives et innovantes s'imposent. Cet axe accueille les contributions explorant les stratégies et leviers susceptibles d'aider à anticiper, agir en amont, et construire une « société égalitaire » au Cameroun.

DIRECTIVES POUR LA SOUMISSION DES RÉSUMÉS

Tous les résumés doivent être soumis via l'adresse : contact@colibri-cric.org et doivent être clairement en rapport avec le thème de la conférence et la session choisie.

Longueur du résumé : 300 à 500 mots.

Les soumissions doivent inclure : le but et les objectifs, la méthodologie le cas échéant, les principaux résultats ou arguments, et la pertinence par rapport au thème de la conférence et à la piste sélectionnée.

Processus d'évaluation : Tous les résumés seront soumis à une évaluation par les pairs en fonction de leur pertinence, de leur originalité, de leur rigueur méthodologique et de leur contribution aux politiques et aux pratiques.

Recueil des résumés : Tous les résumés acceptés seront publiés électroniquement dans le programme de la conférence et dans le recueil des résumés, avec un numéro ISBN.

Avant de soumettre, les auteurs sont invités à veiller à ce que leurs résumés soient clairs, cohérents thématiquement et prêts pour l'évaluation par les pairs. Les articles soumis doivent démontrer leur qualité scientifique, leur clarté conceptuelle et, le cas échéant, leur pertinence pratique ou politique. Les contributions peuvent prendre diverses formes : communications par affiches, communications orales, panel, présentations par kiosque.

CALENDRIER DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Date limite de soumission des résumés :	15 Juillet 2026
Notification d'acceptation:	30 Juillet 2026
Date limite d'envoi de la première version de texte :	15 Octobre 2026
Dates de la conférence :	23-24 et 25 Novembre 2026

ACTIVITÉS PRÉVUES EN MARGE DU COLLOQUE

En marge de ce colloque qui se déroulera pendant la quinzaine de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'IGED à travers le programme « École Itinérante de prévention des VGB et de promotion de la culture de l'égalité des sexes » organisera :

Des activités d'information et de sensibilisation du grand public sur les féminicides et d'autres formes de violences faites aux femmes à l'instar de la caravane mobile contre les féminicides, la réalisation d'un mur de collages en mémoire des victimes de féminicides, le procès fictif de sensibilisation sur les féminicides.

Des formations gratuites et interactives destinés aux professionnel.le.s du secteur de la violence basées sur le genre, et plus largement, à toute personne susceptible d'être intéressée de près ou de loin par ce sujet, avec une approche féministe et intersectionnelle.

L'organisation d'un séminaire de recherche sur l'étude des violences basées sur le genre. Ce séminaire est destiné aux étudiant.e.s, doctorant.e.s, chercheur.e.s en début de carrière, venant principalement des disciplines de sciences humaines et sociales, sciences juridiques et sciences biomédicales et de toute autre discipline.

VOYAGE ET HÉBERGEMENT

Les frais de voyage inter-urbain et d'hébergement des participant.e.s résidant hors de la ville de Dschang pourront être supportés en fonction du budget disponible. Des informations complémentaires concernant le lieu, les options d'hébergement recommandées et l'organisation seront communiquées ultérieurement.

CONTACT :

Courriel de conférence : contact@colibri-cric.org

Pour plus d'informations, consultez sur le site web du Gender Base Violence Research Program : <https://gbv-rp.colibri-cric.org/activites-de-recherche/>.

Références citées :

Actu Cameroun, « Féminicides : 130 cas en deux ans », 18 octobre 2022: <https://actucameroun.com/2020/10/18/feminicides-130-cas-en-deux-ans/>.

ASFE, « Le féminicide : un crime de haine misogyne », 28 novembre 2024, <https://alliancesolidaire.org/2024/11/28/le-feminicide-un-crime-de-haine-misogyne/>.

Connell Raewyn. Des masculinités : hégémonie, inégalités, colonialité. Paris : Éditions Payot & Rivages, 2024.

Connell Raewyn. Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie. [Nouvelle édition]. Paris : Éditions Amsterdam, 2022.

Ebongue Michèle, Kanouo Aurélien et Kum Peter, « Violences conjugales : Près de 80 cas de féminicides recensés en 2023 au Cameroun », DataCameroon, 28 novembre 2024, <https://datacameroon.com/violences-conjugales-pres-de-80-cas-de-feminicides-recenses-en-2023-au-cameroun/>.

Evan Stark, « Re-presenting battered women: coercive control and the defense of liberty », in Prepared for Violence against women: complex realities and new issues in a changing world, Les Presses de l'Université du Québec, 2012.

Flood Michael, Global Masculinities: Engaging Men and Boys in Violence Prevention, New York, New York: Palgrave Macmillan, 2019.

Fregoso Rosa-Linda, Bejarano Cynthia (dir.), Terrorizing Women. Femicide in the Americas, Durham, Duke University Press, 2010.

Griote, « Voilà le bilan féminin dressée en 2024 », 23 janvier 2025, <https://www.griote.tv/voici-le-bilan-feminin-de-lannee-2024-dresse-par-griote/>.

Groupe des Nations Unies pour le développement durable, « 16 façons de lutter contre la culture du viol », 25 novembre 2019, <https://unsdg.un.org/fr/latest/stories/16-ways-you-can-stand-against-rape-culture>.

Horizon Femmes & Stop féminicides 237, « En 2023, près de 80 féminicides ont été recensés. La tendance est plutôt alarmante avec déjà 67 cas signalés en 2024 », 28 novembre 2024, <https://web.facebook.com/HorizonsFemmesofficiel/posts>.

Menga Tony Michael et Mvondo Michel, « Cameroun : l'impunité perdue malgré une forte hausse du nombre de féminicides », France 24, 03 mai 2025, <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/focus/20220503-cameroun-l-impunit%C3%A9-perdure-malgr%C3%A9-une-forte-hausse-du-nombre-de-f%C3%A9minicides>.

Monckton-Smith Jane, *In Control. Dangerous Relationships and How They End in Murder*, Bloomsbury, 2021, PB, 256pp, £9.99, 978-1526613202.

Ndengbe Chanelle, « Féminicides au Cameroun : ces trois cas qui referment l'année 2025 », Griote, 9 janvier 2026, <https://www.griote.tv/feminicides-au-cameroun-ces-trois-cas-qui-referment-lannee-2025/>.

Russell Diana, « Violence against Women », dans Diana E. H. Russell and Nicole Van de Ven (eds.), *Crimes against Women. Proceedings of the International Tribunal*, East Palo Alto, Frog in the Wall, 1976.

Segato Rita Laura. *Qué es un feminicidio : notas para un debate emergente*. Série Antropologia 401. Brasília : Departamento de Antropologia, Universidade de Brasília, 2006.

Taraud Christelle, *Féminicides. Une histoire mondiale*, Paris, La Découverte, 2022.

UNODC and UN Women, *Femicides in 2024: Global Estimates of Intimate Partner/Family Member Femicides*, United Nations publication, 2025.